



Académie Internationale de Droit Constitutionnel

La seule doctrine de l'Académie est d'être ouverte à toutes les doctrines



XXVII^e Session : 8 - 22 juillet 2011

DROIT CONSTITUTIONNEL & ENVIRONNEMENT

M. L. Fadhel MOUSSA

Doyen de la faculté
des sciences juridiques de Tunis (Tunisie)

Cours général

Droit constitutionnel et environnement

Michel PRIEUR

Professeur émérite à l'Université de Limoges,
Président du Centre international
de droit comparé de l'environnement (France)

**Droit constitutionnel de l'environnement
et principe de non régression**

Francis HAUMONT

Professeur extraordinaire, Faculté
de droit de Louvain La Neuve (Belgique)

**Le contentieux constitutionnel
de l'environnement**

Özden Ibrahim KABOGLU

Professeur à l'Université
de Marmara (Turquie)

**Droit constitutionnel
et responsabilité environnementale**

José JUSTE-RUIZ

Professeur à l'Université
de Valence (Espagne)

**Droit constitutionnel et droit
international de l'environnement**

Mohamed Ali MEKOUAR

Professeur à l'Université de Casablanca,
Directeur à la F.A.O. (Maroc)

**Le droit de l'homme
à l'environnement**

INSCRIPTION : Les enseignements sont organisés à l'intention d'auditeurs de niveau élevé venant des universités, des administrations gouvernementales, parlementaires et partisanes ainsi que des milieux de l'information et de la justice. Les dossiers doivent parvenir au secrétariat de l'Académie **avant le 15 mai 2011** et comporter les copies des titres et diplômes, un curriculum vitae et une demande manuscrite au nom du Président de l'Académie. **LOGEMENT** : Les auditeurs seront logés à l'hôtel. **BOURSES** : L'Académie dispose d'un nombre limité de bourses qu'elle attribuera aux auditeurs qui en feront la demande et dont les dossiers auront été retenus. La bourse ainsi allouée couvrira soit la totalité (Bourse F) soit une partie (Bourse P) des frais de logement et de restauration. **LES FRAIS D'INSCRIPTION (80EUROS) ET DE VOYAGE SONT À LA CHARGE DE L'AUDITEUR.** **DIPLÔME** : L'Académie délivre un diplôme aux auditeurs qui auront subi avec succès les épreuves de l'examen.